

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 septembre 2023

---

**PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 530)**

Tombé

**AMENDEMENT**

N° CF70

présenté par  
M. Di Filippo

-----

**ARTICLE 12**

I. – À la vingt-troisième ligne de l'avant-dernière colonne du tableau de l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 2,1 »,

le nombre :

« 1,8 ».

II. – À la vingt-troisième ligne de la dernière colonne du même tableau, substituer au nombre :

« 2,1 »,

le nombre :

« 1,7 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le tableau des crédits de paiement présenté dans cet article 2 pour les différentes missions budgétaires propose une hausse des crédits alloués à la mission « Immigration, asile et intégration ».

Cette hausse programmée des crédits est d'autant plus inacceptable que les crédits alloués aux missions « Relations avec les collectivités territoriales », « Sport, jeunesse et vie associative », ou encore « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation » sont quant à eux revus à la baisse.

Cet amendement propose donc d'engager au contraire une baisse des crédits accordés à la mission « Immigration, asile et intégration », en prenant notamment des dispositions pour cesser d'accueillir des migrants illégaux et pour expulser ceux qui n'ont pas vocation à rester sur notre territoire, en instaurant des quotas d'immigration légale, ou encore en restreignant les conditions du regroupement familial.